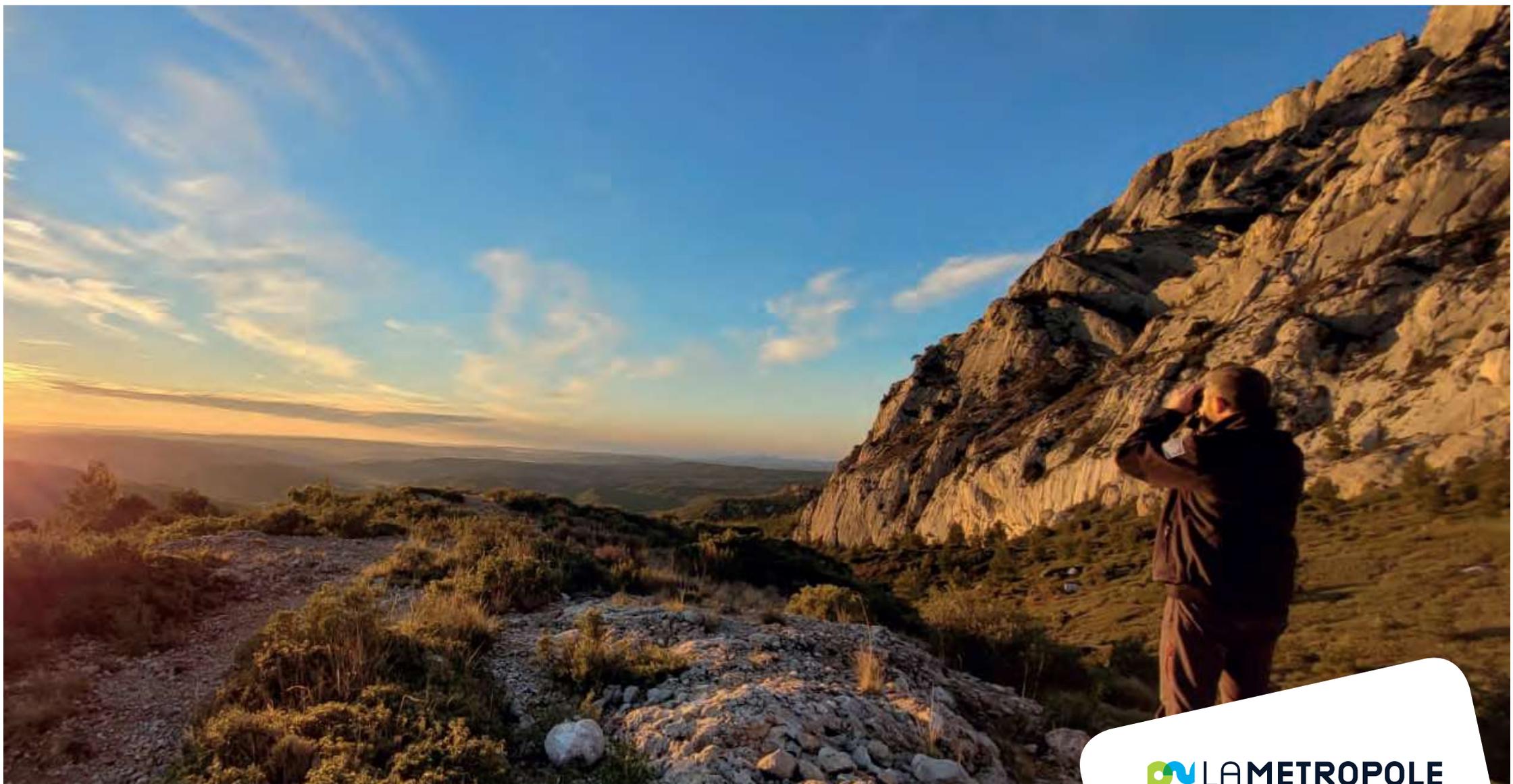


La Gazette des Gardes Nature

N°9 - 2022 | 2023
Hiver



Randolades (communes de Peyrolles, Jouques et Saint Paul Lez Durance)

Organisées à l'automne par les bibliothèques des communes de Peyrolles, Jouques et Saint-Paul-Lez-Durance, cette manifestation invite le public à partir en promenade en compagnie d'un conteur. Sur les sentiers, l'immersion en pleine nature s'enrichit de nombreuses anecdotes et histoires partagées.

Trois itinéraires différents sont proposés et un conteur accompagne chacune de ces balades. Tous les groupes se retrouvent à midi sur le domaine du Loubatas afin de partager en toute convivialité un pique-nique sorti du sac.

Lors de cette pause déjeuner, les gardes nature accueillent les participants autour d'un stand Grand Site Concors Sainte-Victoire. C'est un moment propice pour parler du territoire, de la biodiversité et des possibilités de randonnée.

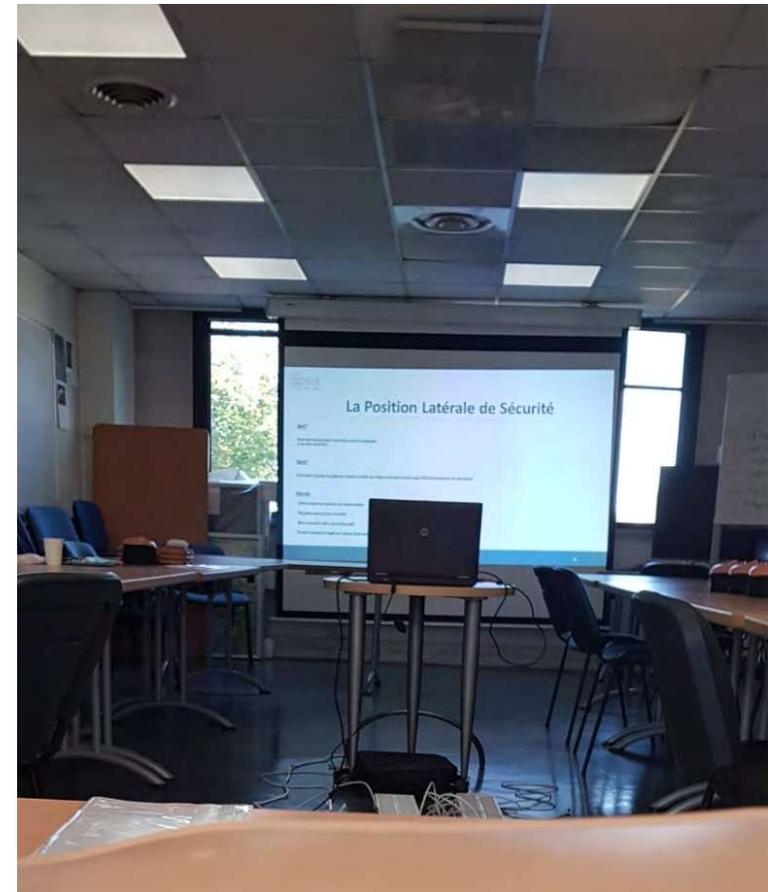


Formation - Les Gestes Qui Sauvent (GQS)

Le service formation de la Métropole Aix-Marseille-Provence a permis aux gardes nature et aux agents d'accueil du Grand Site de France Concors Sainte-Victoire, de bénéficier d'une demi-journée de formation aux gestes qui sauvent.

Les participants ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours :

- se protéger, protéger la victime et les témoins
- alerter les secours d'urgences adaptés.
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



Restauration du balisage du sentier de découverte du Loubatas

(Commune de Peyrolles-en-Provence)

Les gardes nature ont mis en valeur le sentier de découverte du Loubatas en rafraichissant l'ensemble de ses balises. Ils en ont profité pour élaguer et débroussailler les abords du chemin.

Créé en 1980 par l'association du Loubatas, ce parcours destiné à toute les personnes intéressées par la découverte et la compréhension du patrimoine naturel et culturel local, offre sur une balade de 2 heures, une information complète sur les thèmes suivants : la flore, la faune, la forêt, la défense incendie, l'histoire, la géologie et l'eau.



© Lucie CABORDERIE - Garde nature

Travaux en commun : Association pour Sainte-Victoire et gardes nature (commune de Puylobier)

Certaines portions des sentiers marron et noir « Garagäi » traversent des zones instables où le passage des randonneurs et les intempéries génèrent de l'érosion.

Un chantier, mené en collaboration avec l'Association pour Sainte-Victoire et les gardes nature, a permis de restaurer une partie de la bande de cheminement en réalisant des marches et des murets en pierres sèches. Ces travaux en milieu de montagne, doivent être renouvelés chaque année afin de conserver ces itinéraires en bon état.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Evacuation de plusieurs dépôts sauvages

(communes de Vauvenargues et de Saint-Antonin-sur-Bayon)

L'équipe des gardes nature a organisé un nettoyage de deux dépôts sauvages.

Le premier se trouvait au niveau de la piste du Vallon des Rayoles (SV 103) sur la commune de Vauvenargues. L'évacuation des déchets a mobilisé quatre gardes et nécessité trois trajets vers la déchetterie.

Le deuxième dépôt se situait le long de la D56C sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon. Un tas de gravats contenant des cartons et du polystyrène a été traité.

Régulièrement, la gendarmerie retrouve les contrevenants qui peuvent alors être verbalisés.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Suivi du Grand Duc d'Europe

Du 23 novembre 2022 au 26 janvier 2023, le suivi du rapace nocturne a été réalisé en soirée par les gardes nature.

Le protocole mis en place consistait à se positionner dix minutes avant le coucher du soleil sur un secteur précis, et à tendre l'oreille pour tenter de percevoir le chant du mâle ou de la femelle. L'écoute se déroulait sur un créneau d'une heure.

Dix-neuf sites du territoire, propices à la reproduction de cette espèce, ont été étudiés.

Neuf sites attestent de la présence du hibou Grand-Duc mâle pendant cette période hivernale, avec la présence avérée de deux femelles.



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Extinction d'un feu au-dessus d'Aix-en-Provence

Lors d'un suivi naturaliste de nuit réalisé pour observer et écouter le chant du hibou Grand-duc d'Europe, les gardes nature ont découvert un feu de camp encore allumé et entouré de bris de bouteilles éparpillés.

A l'aide d'une poche à eau, sortie du sac à dos, ils ont pu éteindre les braises incandescentes. Et les déchets ont été ramassés par leurs soins...

Pendant ce temps, le ululement envoûtant du Grand duc résonnait dans les falaises !

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2013354-0004 du 20 décembre 2013 il est interdit d'allumer un feu en espace naturel.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

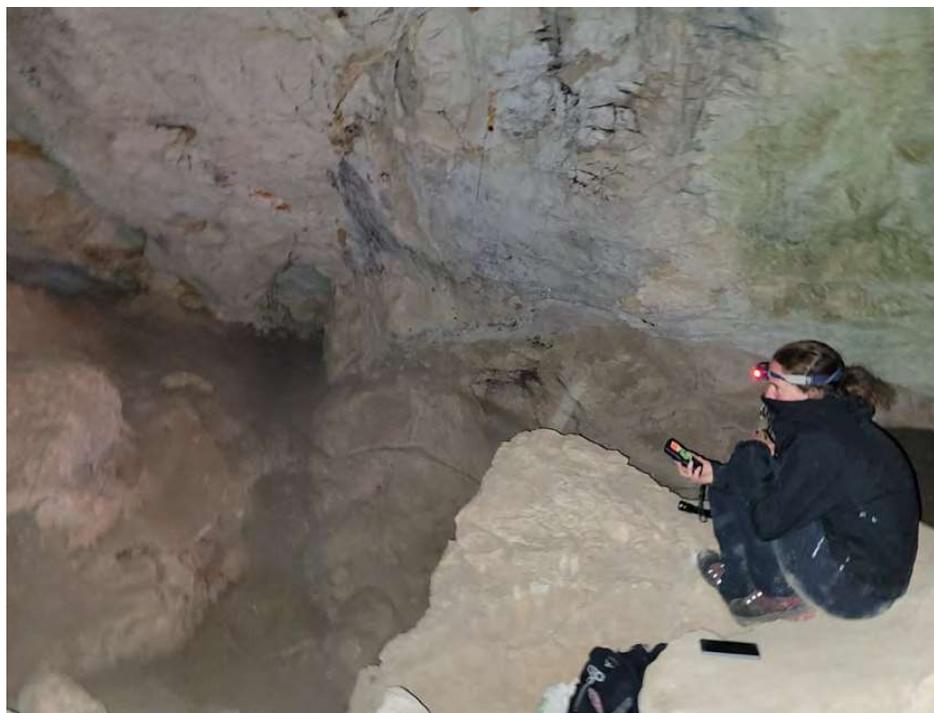
Suivi des chauves-souris (transit automnal)

Au printemps et à l'automne, l'équipe des gardes nature procède au suivi de transit du Minioptère de Schreibers. L'objectif est simple : compter les individus qui sont présents dans les cavités ou qui en sortent à la tombée du jour.

Quatre cavités ont été ciblées pour cette opération. Sur l'ensemble de ces gîtes, 309 individus ont été dénombrés. Au printemps, ce chiffre était de 451.

Il est difficile de tirer des conclusions sur cette différence d'effectif entre le printemps et l'automne.

Le comptage de printemps 2023 devrait apporter des informations supplémentaires. A cette occasion, une opération de comptage simultanée sur un total de six cavités, permettra d'avoir une vision plus globale des populations présentes sur le Grand Site à ce moment de l'année.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Lucie CABORDERIE - Garde nature

Suivi des nichoirs à chauves-souris

(commune de Puylobier)

Les gardes nature ont effectué le suivi des nichoirs à chauves-souris qu'ils avaient posés à partir de juin 2021 sur la commune de Puylobier, en partenariat avec la cave coopérative et la commune.

Près de 150 nichoirs sont vérifiés trois fois par an (printemps, été, automne) pour constater s'ils sont occupés et utilisés.

Précédemment le nombre de chauves-souris comptabilisées ne dépassait pas les 10 individus.

En octobre 2022, les gardes nature ont eu l'agréable surprise d'apercevoir environ 45 chauves-souris, probablement des pipistrelles. Dans certains nichoirs, plusieurs individus étaient présents (jusqu'à 8 dans un même abri).

Ce constat est très positif : les nichoirs sont de plus en plus utilisés.

Le passage de printemps sera intéressant : il confirmera ou infirmera le succès de ces abris artificiels. Mais restons humbles... les chauves-souris sont encore bien mystérieuses et il est difficile de tirer des conclusions en termes de comportement ou d'habitudes...



Réunion « Fertiles Rencontres »

La Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé une démarche innovante intitulée « Les Fertiles Rencontres ».

Elle a pour objectif de permettre aux acteurs de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, de partager leurs savoirs et de gagner ainsi en performance dans leurs actions. Il s'agit également de favoriser la prise de conscience de l'ensemble des citoyens.

Cette démarche favorise à la fois :

- les échanges, la réflexion entre professionnels de l'éducation à l'environnement, au travers d'un colloque annuel et de rencontres professionnelles,
- la montée en compétences via la formation,
- la recherche autour de l'innovation sur les techniques et les outils, notamment au travers des partenariats avec l'Université et les chercheurs publics et privés.

Les gardes nature, qui ont participé à la réunion du bilan 2022 des actions avec planification des animations et formations pour 2023, organisent dans ce cadre une randonnée de deux jours sur la montagne Sainte-Victoire : une véritable séance de travail collaboratif à ciel ouvert.



© Xavier NICOLLE - Garde nature

Bouchardage d'un sentier pirate au Pas de la Lèbre

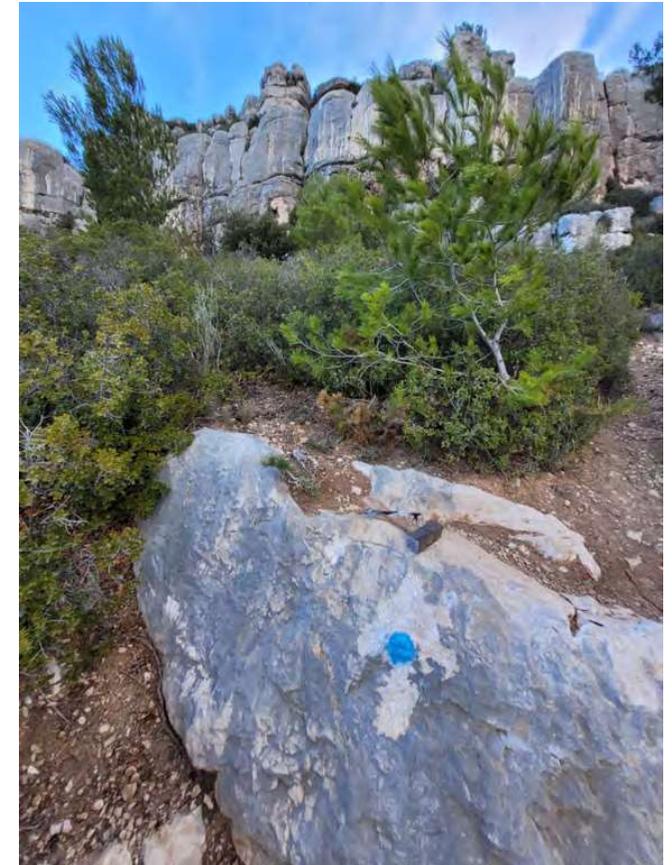
(commune de Châteauneuf-le-Rouge)

Une nouvelle fois, les gardes nature ont « effacé » un sentier « pirate ». Balisé en bleu, il partait de la piste de la jupe du Cengle pour atteindre son plateau qui se trouve sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon.

Il traversait plusieurs propriétés privées qui interdisent le passage du public. Par ailleurs, ce secteur peu fréquenté est une zone de quiétude précieuse pour la faune de Sainte-Victoire.

Respecter les sentiers de randonnée balisés est essentiel. La majorité entrent dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Leur statut juridique est donc bien identifié (chemins ruraux, d'exploitation, de servitude).

Concernant les terrains privés, les propriétaires identifiés, ont donné officiellement leur accord de passage à travers une convention.



Entretien de la signalétique sur les parkings de départ de randonnée

(commune de Saint-Antonin-sur-Bayon)

La plupart des parkings positionnés autour de la montagne Sainte-Victoire sont équipés de mobiliers en bois qui permettent notamment d'informer le visiteur sur l'offre de randonnées. Ils comportent également des éléments de signalétique routière.

Les gardes nature interviennent régulièrement pour nettoyer et maintenir ces aires de stationnement en bon état. Sur l'une d'entre elles, ils ont ainsi changé et réparé une bordure et un panneau vieillissants qui matérialisaient une place de stationnement pour personne à mobilité réduite.

Le bon fonctionnement des parkings est essentiel car il participe à la qualité de l'accueil du public.



Entretien des murets sur le GR9

(commune de Vauvenargues)

Les gardes nature participent à l'entretien des murets en pierres sèches entre le Prieuré et la Croix de Provence.

Ces aménagements matérialisent la bande de cheminement du sentier des Venturiers qui est emprunté depuis des siècles par les pèlerins pour se rendre au Prieuré.

Aujourd'hui, ils permettent une progression plus facile et plus fluide, ils incitent les randonneurs à rester sur l'itinéraire balisé et surtout ils évitent le piétinement de la végétation sur les abords de ce chemin historique très fréquenté.

L'espace naturel qui borde ce parcours peut rester en zone de quiétude pour une multitude d'espèces faunistiques et floristique.



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Opération de police « feux de camp » et circulation sur pistes

Une action de police de l'environnement a été menée par les agents de plusieurs structures (Office Français de la Biodiversité, Office National des Forêts, Département, Grand Site Concors Sainte-Victoire) afin d'éviter l'utilisation du feu dans les espaces naturels (feux de camp, cigarettes...).

Cette surveillance est réalisée sur les principales pistes du territoire où la circulation est en effet réglementée.

Les opérations sont conduites en soirée sur les versants nord et sud de la montagne Sainte-Victoire, et en journée sur le massif du Concors, plus précisément sur la commune de Venelles, en partenariat avec la Police municipale et l'Office National des Forêts.



Déviation d'une piste d'accès pour les secours

(commune de Saint-Antonin-sur-Bayon)

La piste menant aux parois côté sud de Sainte-Victoire, utilisée depuis de nombreuses années pour les interventions du GRIMP – SMPM13 (secours en milieu périlleux et montagne), s'est progressivement dégradée. A tel point que l'accès est devenu de plus en plus long et difficile pour les pompiers.

Un marché public financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence a permis de confier à une entreprise la réalisation d'une déviation. Cette prestation a reçu l'appui des gardes nature qui ont coupé quelques pins et débroussaillé la zone afin que l'entreprise puisse terrasser la bande de cheminement à l'aide d'une mini-pelle.

Ces travaux, soumis à une étude d'incidence, ont reçu l'accord de l'inspecteur du site classé.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



Découverte atypique d'un barbecue en pierres sèches

(commune Saint-Antonin-sur-Bayon)

A l'occasion d'une veille de secteur, les gardes nature ont découvert un barbecue en pierres sèches au pied des falaises de la montagne Sainte-Victoire. Cet aménagement illicite se trouvait à proximité d'une chênaie verte, ce qui rendait son utilisation particulièrement imprudente.

En partenariat avec un agent du Département, cette installation a été entièrement démontée. Les ustensiles de cuisine ainsi que les divers déchets ont été redescendus et apportés à la déchetterie.

L'utilisation du feu sur la montagne Sainte-Victoire est interdite et dangereuse surtout à proximité de zones inflammables et sensibles.



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Sortie terrain du RREN (Réseau Régional des Espaces Naturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Jeudi 8 décembre 2022, le Grand Site Concors Sainte-Victoire a accueilli le Réseau Régional des Espaces Naturels protégés pour leur assemblée plénière.

En fin de matinée, une immersion sur le terrain a été organisée afin de visualiser les différentes thématiques rencontrées autour du parking des Deux-Aiguilles et de l'Oppidum de Saint-Antonin-sur-Bayon :

- la fréquentation,
- la gestion des parkings,
- l'entretien des sentiers balisés, des sites culturels et des secteurs riches en biodiversité.

Cette visite guidée s'est achevée par une lecture du paysage associée à la géologie des lieux.

